

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse du 28 janvier 2025, Paris



SOMMAIRE

Le programme de la matinée	3
France gaz présente sa feuille de route 2025	4
Biographie de Frédéric Martin, Président de France gaz	16
Communiqué de presse	17
Le Baromètre des entreprises des gaz renouvelables, en synthèse.....	20
Les planches diffusées en conférence de presse.....	32
Des partenaires engagés aux côtés de France gaz.....	43
Le témoignage d'entreprises passionnées.....	45
Contacts Presse	46

Le programme de la matinée

Comet Place des Victoires, 12 rue du Mail, 75002 Paris

France gaz est heureux de vous convier à son événement presse

8H30 | Petit-déjeuner presse

Présentation de la **feuille de route 2025 France gaz** en lien avec la PPE et la SNBC, avec Frédéric Martin, président de France gaz.

- **Contexte mondial et sécurité d'approvisionnement** : Résilience de l'industrie gazière.
- **Verdissement du gaz** : Freins à lever pour atteindre les objectifs de 2030.
- **Préparation pour l'avenir** : Stratégies pour une transition énergétique réussie.

9H30 | Conférence de presse

Présentation en avant-première des résultats du « **Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone** » par France gaz et ses partenaires.



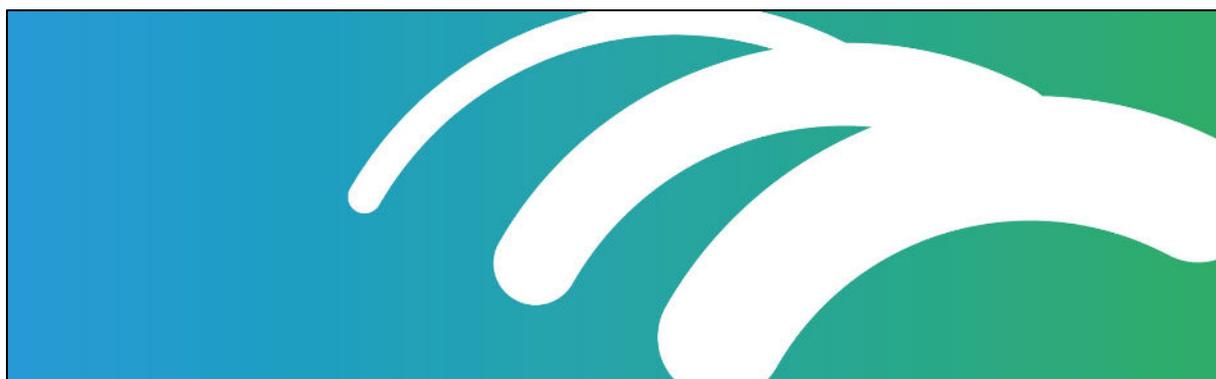
Un baromètre pour mesurer la dynamique économique et industrielle du tissu de startups et entreprises engagées dans la filière des gaz renouvelables et bas-carbones, au cœur des territoires.

Cette première édition du « Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone » **réalisé par Xerfi Specific et Blunomy** met en lumière une filière industrielle française, créatrice de valeur dans les territoires et essentielle à la décarbonation de l'économie. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le mix gazier sera entièrement décarboné grâce à des technologies innovantes telles que la méthanisation, la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le power-to-méthane. Ces avancées sont soutenues par de grands groupes internationaux ainsi qu'un réseau croissant de start-ups et de PME locales.

Ces dernières années, des acteurs français, allant des bureaux d'études aux équipementiers, contribuent à l'essor de cette filière. Le baromètre permet de mesurer cette dynamique en fournissant des données pertinentes sur le développement de ce tissu industriel local, incluant les performances économiques, la recherche et développement, et la valeur ajoutée de la filière dans les territoires, ainsi qu'à l'international.

La conférence inclut des témoignages d'entreprises phares telles que Prodeval, Nevezus et Keon, suivie d'une session de questions-réponses.

France gaz présente sa feuille de route 2025



Conférence de presse

• 28 janvier 2025, Paris



Agenda



•8h30 | Petit-déjeuner presse

Présentation de la **feuille de route 2025 France gaz** en lien avec la PPE et la SNBC, par Frédéric Martin, président de France gaz.

•9h30 | Conférence de presse

Présentation en avant-première des résultats du « **Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone** » par France gaz et ses partenaires.



• Introduction

Frédéric MARTIN

Président de France gaz

3



Monde et Europe

Bilan et perspectives



Monde : Grandes tendances

Les 10 messages-clés des scénarios énergétiques mondiaux :

- 1 La complexité du système énergétique va s'accroître d'ici 2050.
- 2 L'efficacité énergétique est cruciale pour résorber l'avance de la demande sur l'offre.
- 3 Le bouquet énergétique de 2050 restera en partie fossile avec une diversité sur les ENR.
- 4 Les priorités régionales diffèrent : il n'y a pas de solution « taille unique » au trilemme énergétique.
- 5 Ce sera un vrai défi pour l'économie mondiale de conserver un prix du carbone acceptable.
- 6 Un futur « bas carbone » ne dépend pas que des énergies renouvelables : le captage, l'utilisation et le stockage du carbone et le comportement des consommateurs doivent contribuer au changement.
- 7 Le captage et stockage du carbone, l'énergie solaire et le stockage de l'énergie sont les incertitudes majeures d'ici 2050.
- 8 Répondre au trilemme énergétique (sécurité énergétique, équité énergétique et développement durable) implique des choix difficiles.
- 9 Les marchés énergétiques exigent des investissements et une intégration régionale pour bénéficier à tous les consommateurs.
- 10 La politique énergétique doit garantir le fonctionnement des marchés de l'énergie et du carbone

Source : Conseil mondial de l'énergie, Les scénarios mondiaux de l'énergie à l'horizon 2050, 2013

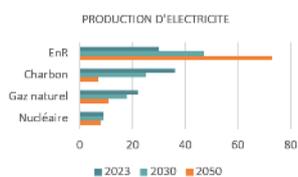
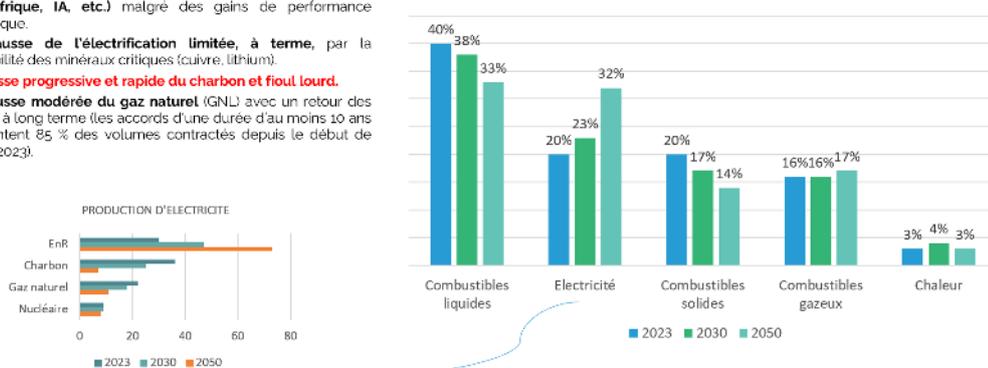
6

Monde : Grandes tendances

Aujourd'hui, la consommation finale d'énergie s'élève à 117 000 TWh. Elle devrait augmenter d'environ 1 % chaque année d'ici 2030 et de 20 % d'ici 2050 (par rapport à 2023). La France représente 0.8 % des émissions de gaz à effet de serre.

- Une croissance mondiale de la demande énergétique (Chine, Inde, Afrique, IA, etc.) malgré des gains de performance énergétique.
- Une hausse de l'électrification limitée, à terme, par la disponibilité des minéraux critiques (cuivre, lithium).
- Une baisse progressive et rapide du charbon et fioul lourd.
- Une hausse modérée du gaz naturel (GNL) avec un retour des contrats à long terme (les accords d'une durée d'au moins 10 ans représentent 85 % des volumes contractés depuis le début de l'année 2023).

CONSOMMATION FINALE D'ENERGIE



Total gaz (électricité + combustible) : 23% (stable)

Source : AIE, World Energy Outlook 2024 (projections STEPS)

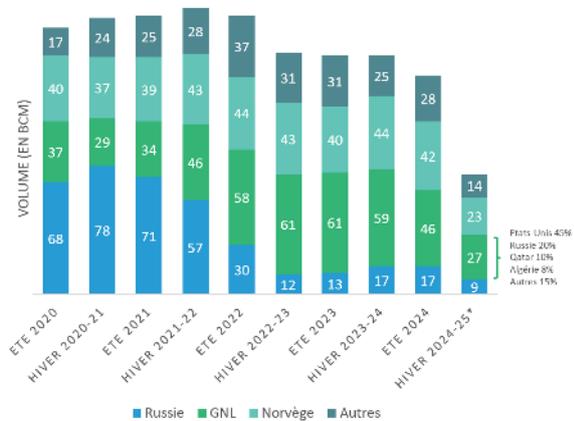
6

Europe : Bilan 2024

2 ans après la crise, peut-on se passer du gaz russe ?

- **Repower EU** (diversification, infrastructures, stockage, biométhane) et plan Next Generation (EE, rénovation des bâtiments et EnR électricité).
- **Consommation UE 2024** : environ 280 bcm (vs. 21 France).
 - -20% par rapport à 2022,
 - **baisse de 40%** des importations de gaz russe à 8% en 2 ans,
 - le GNL américain a remplacé 42% du déficit de gaz russe dans l'UE.
- **1^{er} janvier 2025** : **fin du transit russe par pipe** (9 bcm). Attaque sur Gazoduc Turk stream.
- Hiver 2025/2026 : impact sanctions GNL russe ?
- Prix : légère hausse malgré contexte difficile (les prix spot TTF ont avoisiné 48,91 €/MWh du 30 décembre au 3 janvier, en hausse de 5,8 % par rapport à la semaine précédente).

IMPORTATIONS DE GAZ NATUREL



Europe : Perspectives 2025

- **Enjeu de compétitivité** : L'Europe est en train de subir un déclassement compétitif majeur.
 - **PIB en retard de 30 %** par rapport aux Etats-Unis contre 15 % en 2002, tandis que le PIB chinois s'en rapproche progressivement.
 - **Croissance molle** par faiblesse de demande intérieure, baisse de la compétitivité, choc énergétique plus fort, coûts salariaux plus hauts.
 - **Prix carbone supérieur** à 7 fois les USA et à 10 fois la Chine.
 - **Prix des énergies supérieurs** : le prix du gaz naturel en Europe est 5 fois plus élevé que celui des États-Unis et le prix de l'électricité en Europe est 3 fois plus élevé qu'en Chine.
- **Evolution des consommations** :
 - Gaz : la consommation est en baisse (efficacité énergétique, réglementation).
 - Electricité : la croissance de la consommation d'électricité n'est pas au rendez-vous depuis plusieurs années (2947 TWh en 2018, 2696 TWh en 2023).
 - Plafond de consommation atteint en 2018. La consommation 2023 est redescendu au niveau de 2014 (crise des prix, actions de sobriété et d'efficacité énergétique, etc.).
- **Politique : retour à la réalité sans renier le Green deal.**
 - Neutralité technologique, simplification, pragmatisme sur le coût de la transition.
 - Clean Industrial Deal (26/02).



Point intermédiaire

• Questions / Réponses

9

France : Bilan gaz 2024



👉 **Maintien de la place du gaz :**

- Consommation gaz légèrement en baisse (hors production d'électricité)
- La pointe hivernale : un maximum journalier de -2 440 GWh atteint sur la journée du 10 janvier 2024

👉 **Redémarrage de la filière des gaz verts :** malgré l'absence de soutien sur les nouvelles filières

- 13,8 TWh (+2TWh sur 2024) de capacités raccordées (dont 710 sites en injection)
- Au total, 28,3 TWh/an de capacités au registre pour 1 318 sites en injection et en projet

👉 **Manque de reconnaissance du gaz vert** dans les usages (mobilité / habitat / industrie), par rapport à la fiscalité et au bilan carbone des entreprises

👉 Consensus qui se dégage sur un mix équilibré et l'importance des infrastructures gaz (Avis CSE)

👉 Questionnement sur l'impact économique de la politique énergétique

Source : [Francegaz](#), Injection de biométhane - Tableau de bord 30 septembre 2024

10

Rappel PPE 3 (2023-2035) : Trajectoire

Dans la PPE :

- 👉 **Réduction de près de 30% de la consommation d'énergie finale d'ici 2030** et de 60% à 40% la part d'énergie fossile entre 2022 et 2030.
- 👉 **Mix énergétique avec +50% d'électricité en 2050**
 - Augmentation de la production passant de 439 TWh en 2022 à 598 TWh en 2030 et 692 TWh en 2035.
 - Côté chaleur renouvelable, une consommation qui devrait passer de 172 TWh en 2022 à au moins 330 TWh d'ici 2030.
 - Côté gaz renouvelable et bas carbone, un objectif de 50 TWh de production de biogaz à l'horizon 2030 et d'entre 55 et 85 TWh à l'horizon 2035. Objectif de 100% en 2050.

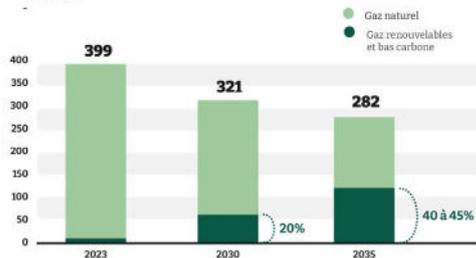
Position France gaz :

- 👉 **France gaz souscrit aux objectifs de réduction de l'intensité énergétique** (sobriété, efficacité énergétique).
- 👉 **Rôle du système gazier largement sous-estimé** dans le cadre de la réalisation d'une transition énergétique à un coût maîtrisé et souverain.
- 👉 **Neutralité technologique** essentielle pour :
 - pour préserver le pouvoir d'achat.
 - la compétitivité de notre économie,
 - assurer la sécurité énergétique.

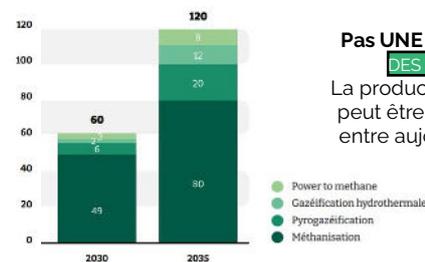
11

Objectif de la filière : Verdissement progressif

Part de gaz renouvelables et bas carbone dans la consommation de gaz (hors hydrogène)
TWh PCS



Trajectoire de production de gaz renouvelables / bas carbone
TWh PCS



Pas UNE biomasse mais DES biomasses.
La production de gaz verts peut être multipliée par 5 entre aujourd'hui et 2030

Source : Perspectives gaz 2024

12

Feuille de route de France gaz



France : Freins à lever pour 2030



🔗 Conforter la place des gaz verts dans les territoires

- **Baromètre**
- Signature **partenariat** avec écosystème des déchets, de l'eau, des collectivités locales

🔗 Simplifier et sécuriser les projets pour l'objectif 2030

- **Faciliter les projets** : ZAN, BPA locaux et autoconsommation collective
- **Soutenir les financements** : Trajectoire CPB post 2028, Cohérence du volume « tarif d'achat », mise en place de l'IRICC (Incitation à la réduction de l'intensité carbone dans les carburants)

🔗 Reconnaissance des gaz verts : tirer la demande

- Reconnaissance de la **méthodologie « market-based »**
- Neutralité technologique des équipements (DPE, chaudière, ex. mobilité : la transposition directive « véhicules propres » crée deux catégories véhicules « à faibles » et « à très faibles » émissions)
- Cohérence fiscalité sur contenu carbone (ex. Suède : la Commission européenne a validé l'existence d'un mécanisme d'exonération de taxe carbone des clients biogaz)

🔗 Message politique fort et cohérent : **coût nul pour l'Etat, impact souveraineté**

15

France : Préparer l'avenir 2030 - 2040

Evolution de la filière gaz vers le multimolécules

Soutien aux filières innovantes

- Nouvelles technologies : AO [Ademe](#) aucun soutien contrairement au niveau UE
 - Pyrogazéification (50 projets)
 - Gazéification hydrothermale (25 projets)
 - Méthanation (3 projets)
- H2 : la filière se prépare (infrastructures, réglementation, formation)
- CO2 : intérêt croissant sur la molécule
 - Valorisation CO2 biogénique
 - Mise en place du CCUS (export de CO2 via nos terminaux, AMI stockage français)

Conditions à lever

- Fiscalité (ETS 2, accise, IRICC, TVA)
- Emplois et compétences

15

En conclusion

-  L'Europe s'émancipe du gaz russe par le GNL et le développement du gaz vert
-  L'Europe doit concilier transition énergétique et performance économique

-  **Un potentiel gaz vert français à valoriser mais des freins à lever**
-  **Des infrastructures interconnectées, incontournables pour la résilience du système énergétique européen**

-  Une décarbonation choisie et pas subie
-  **Nécessité de préparer l'avenir avec les nouvelles filières**

16



Merci de votre attention

Contacts presse France gaz

Gaëlle Maret - 07 82 96 40 15 – gaelle.maret@francegaz.fr

Amélie Herrault - 07 66 72 97 55 – amelie.herrault@francegaz.fr

19

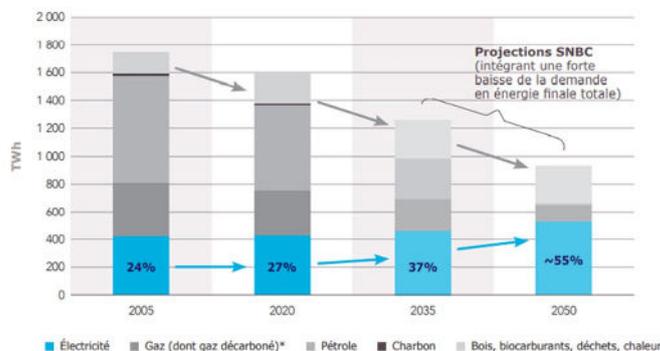


Annexes

20

En 2050, l'électricité ne représentera que 55% du mix

Figure 3.1 Évolution de la consommation d'énergie finale et de la part de l'électricité en France métropolitaine (historique et projections SNBC)

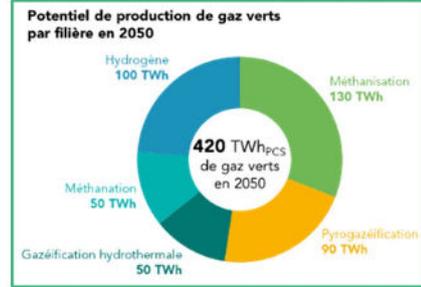
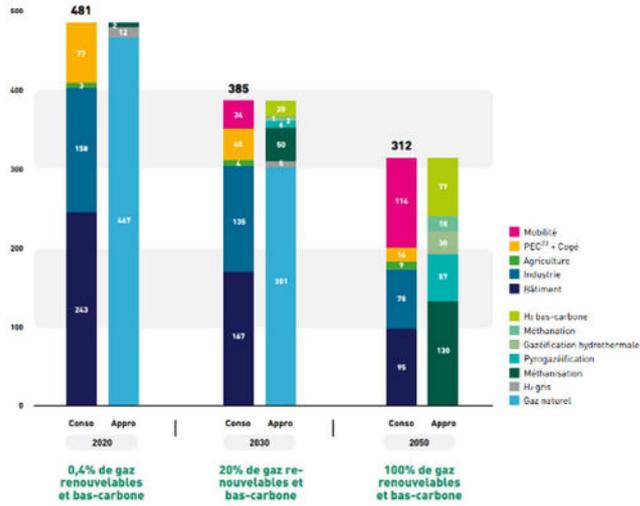


* Le vecteur gaz consiste aujourd'hui quasi-exclusivement en du gaz naturel d'origine fossile. Il est amené à évoluer pour n'être constitué, en 2050, que de gaz verts (hydrogène, biométhane, méthane de synthèse, ammoniac, etc.).

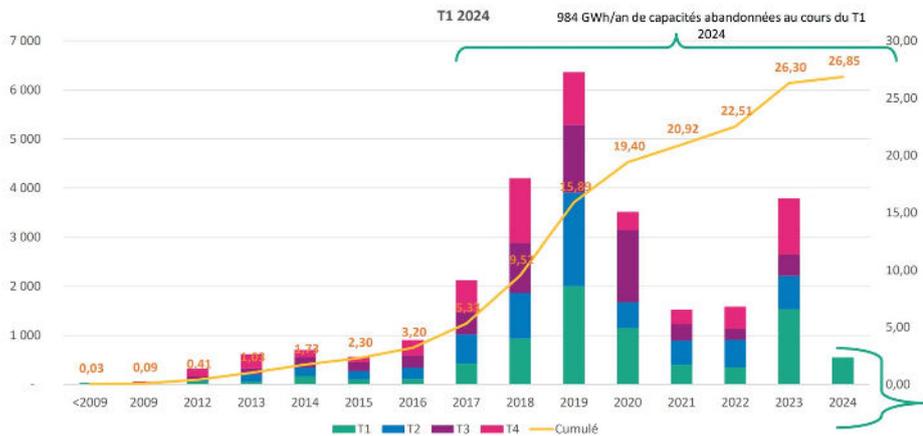
Scénarios prospectifs de référence en 2050 – part élec vs conso gaz

Horizon 2050	RTE	negaWatt	ADEME			
			S1	S2	S3	S4
% d'électrification usages finaux	55% (70% logements)	44%	42%	44%	51%	56%
Volumes de gaz (conso finale en TWh PCS)	~ 150 à 200	222	165	175	243	412

Scénario prospectif gaz vert : 20% en 2030 | 100% en 2050



Capacités du registre

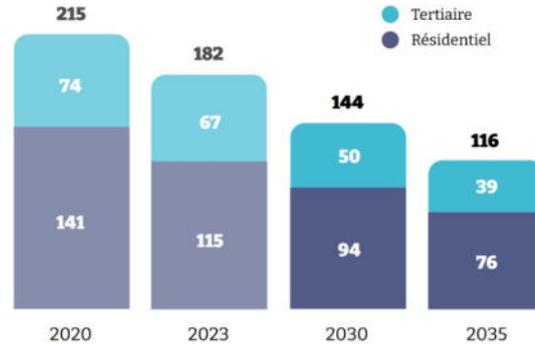


26 852 GWh/an de capacités au registre
 Dont 31 GWh/an de méthanation et 705 GWh/an de pyrogazéification

1239 GWh/an entrés au registre au T1 2024, dont 500 GWh/an saisi en 2024 pour 2023

Bâtiments : Sobriété, nouveaux équipements et rénovation garantissant la baisse des consommations

Consommation finale de gaz naturel et de gaz verts dans les bâtiments
TWh PCS



25

Fiscalité : Focus ETS 2

Entités réglementées (acteurs obligés)	Secteurs inclus dans l'ETS 2	Mécanismes de contrôle des prix	Echéances	Impact sur la facture
Fournisseurs de gaz redevables de l'accise sur le gaz naturel	<ul style="list-style-type: none"> Transport routier Bâtiments Petite industrie non couverte par l'ETS 1 	<ol style="list-style-type: none"> Equilibre offre/demande : réserve de stabilité du marché Intervention si prix des quotas > 45 €/tCO₂* pendant deux mois consécutifs 	<p>1^{er} janvier 2027 : début des enchères de quotas (pas de quotas gratuits)</p> <p>1^{er} janvier 2030 : fin du mécanisme 2 de contrôle des prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> DGEC/CCDD : pour un niveau de prix à 60 €/tCO₂, l'impact moyen sur la facture des ménages serait de 200 €/an DG Trésor : hausse de 250 à 500 €/an de la facture énergétique Etude <i>Impact on Households of the Inclusion of Transport and Residential Buildings in the EU ETS (2021)</i> : jusqu'à 650 €/an avec un prix du carbone qui atteint 175 €/tCO₂ (à noter, on retrouve un résultat assez proche en extrapolant les hypothèses de la DGEC/CCDD)

➤ Rapport de la **Cour des comptes** : « l'impact de la mise en œuvre de ce dispositif sur le budget de l'État mais également sur les ménages et les acteurs économiques est potentiellement significatif et encore très incertain. Pour autant, ce sujet n'a pas été débattu publiquement et aucune instance n'en a rendu compte ».

➤ Les Français payent déjà une taxe carbone à hauteur de 44,6 €/tCO₂ comprise dans l'accise gaz.

*Indexation basée sur l'indice européen des prix à la consommation de 2020 = 60 € actuels

26

Biographie de Frédéric Martin, Président de France gaz



Frédéric Martin est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM). Il a toujours évolué dans le domaine de l'énergie, et particulièrement dans la gestion d'infrastructures ou de services énergétiques aux collectivités et entreprises. Avant de rejoindre GRDF dont il a été le Directeur général adjoint de 2018 à 2024, Frédéric Martin a travaillé durant 20 ans dans le management d'équipes de direction et le développement de centre de profit en France, en Europe et à l'international. Il a notamment été Directeur général du pôle Réseaux Urbains de GDF Suez Energies service

de 2012 à 2015 puis Directeur général de la Business Unit France Réseaux d'Engie. Son expertise dans la négociation de contrats de délégation de services publics, son intérêt pour l'innovation et la qualité de ses échanges avec l'ensemble de ses interlocuteurs internes et externes, sont largement reconnus.

Il a pris ses fonctions en tant que Président de France gaz le 1^{er} juillet 2024.



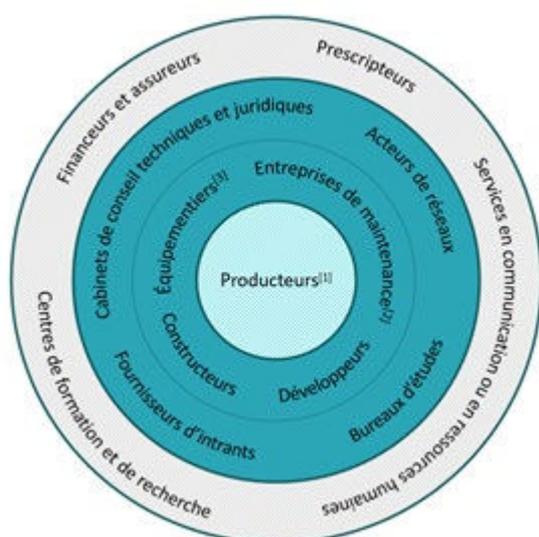


Les entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone, une filière industrielle innovante et créatrice de richesse pour la France

Paris, mardi 28 janvier 2025 - France gaz et ses partenaires ont dévoilé les résultats du premier « Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone ». Réalisé avec les cabinets Xerfi Specifics et Blunomy, le Baromètre vise à mesurer la dynamique de croissance des entreprises œuvrant dans la conception, la construction, le développement et la gestion des unités de production de gaz renouvelables et bas-carbone. Il conclut à l'existence d'une filière française industrielle en plein essor, réalisant 91 % de sa production et 85 % de sa valeur ajoutée sur le sol national.

La consommation de gaz renouvelables et bas-carbone représentera 20 % du mix gazier national en 2030 et 100% en 2050, grâce à la maturité de la filière méthanisation et l'émergence de nouvelles filières de production, comme la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le power-to-méthane. Ces nouvelles filières se développeront grâce à la capacité d'innovation de grands groupes et de centaines de TPE/PME et de start-ups ancrées dans les territoires.

Pour sa première édition, le baromètre s'est attaché à mettre en valeur la dynamique de croissance des entreprises de la filière, en se concentrant sur les acteurs situés en amont et en aval de la chaîne de valeur. Les résultats reflètent ainsi, principalement, l'activité économique des constructeurs, maîtres d'œuvres, équipementiers, bureaux d'études et développeurs. Ils sont représentés par le « 2^{ème} cercle » de l'infographie ci-dessous.



1^{ER} CERCLE

La production de gaz renouvelable (c'est-à-dire l'exploitation des unités) est au cœur du fonctionnement de ces filières. Plusieurs publications permettent déjà un suivi de l'évolution des capacités de production (p. ex. Observatoire de la filière biométhane, Panorama des gaz renouvelables, etc.). La première édition du baromètre ne s'est ainsi pas focalisée sur les acteurs de la production et la vente de gaz.

2^{EME} CERCLE

La première édition du baromètre s'est attachée à mettre en visibilité un socle d'entreprises locales et directement situées au contact des acteurs de la production, en amont comme en aval : constructeurs, équipementiers, maintenance, bureaux d'étude, acteurs de réseaux, etc.

3^{EME} CERCLE

Pour cette première édition, les activités plus éloignées de la production pour lesquelles les acteurs restent peu spécialisés dans les gaz renouvelables (financiers, prescripteurs, centres de formation) n'ont pas été ciblées prioritairement.

La transition énergétique peut à la fois être productrice de richesses, créatrices d'emplois industriels et de solutions innovantes dans les territoires. Les enseignements clés du « Baromètre des entreprises gaz et renouvelables et bas-carbone » l'illustrent :

- 1. Une filière dynamique et enracinée dans nos territoires**
Au total, 306 entreprises ont été ciblées dans le baromètre. Ces entreprises ont, pour plus d'un tiers d'entre elles, moins de trois ans d'existence. Elles correspondent à 1 253 établissements, dont 36 % se situent dans les communes de moins de 10 000 habitants, témoignant ainsi de l'attractivité et de l'enracinement de ces acteurs.
- 2. Un chiffre d'affaires en constante croissance**
Les entreprises étudiées par le Baromètre génèrent un chiffre d'affaires estimé à 1,1 milliard d'euros, soit un tiers du chiffre d'affaires global de la filière des gaz renouvelables et bas-carbone, la partie « production » représentant les deux autres tiers (2,2 milliards d'euros). Une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 6,2 % est anticipée jusqu'en 2026.
- 3. Une production industrielle « made in France »**
91 % de la production et 85 % de la valeur ajoutée sont générées sur le sol national, à partir d'équipements eux-mêmes majoritairement français (70 %) ou européens (24 %).
- 4. Des milliers d'emplois industriels**
Les entreprises identifiées par le Baromètre représentent plus de 2 200 emplois directs. Avec une croissance de 18,4 % des emplois attendue d'ici 2026, ces dernières affichent de nombreux besoins, notamment pour le recrutement de cadres et d'ingénieurs qualifiés. Rappelons qu'en 2023 la filière représentait, au global, 11 000 emplois directs et indirects.
- 5. L'innovation au cœur de la filière**
Avec 2 % du chiffre d'affaires dédié à la R&D et 34% d'entreprises ayant déposé au moins un brevet depuis leur création, les entreprises gaz renouvelables et bas-carbone se distinguent par leur capacité à innover. Depuis 2011, 400 brevets ont été ainsi déposés dans la méthanisation et dans les nouvelles filières de production.
- 6. Une expansion internationale en marche**
Le savoir-faire des entreprises françaises est de plus en plus reconnu à l'international, notamment grâce au secteur des équipementiers, présent aussi bien en Europe que sur le marché nord-américain.

« Notre filière démontre que la transition énergétique n'est pas seulement un défi environnemental, mais aussi une opportunité économique majeure pour réindustrialiser la France. Avec de nombreuses entreprises impliquées et une croissance annuelle soutenue, nous construisons aujourd'hui l'écosystème énergétique de demain, créateur d'emplois industriels et de valeur pour nos territoires. », a déclaré Frédéric Martin, président de France gaz.

Découvrir la synthèse de l'étude : [ici](#)

A propos de France gaz

France gaz représente la filière gazière française en charge de tous les gaz combustibles (gaz naturel, gaz renouvelables, gaz liquides, hydrogène). Elle regroupe les acteurs gaziers présents sur l'ensemble de la chaîne gazière engagés pour produire des gaz renouvelables, viser la neutralité carbone en 2050, assurer la sécurité d'approvisionnement de la France et permettre à tous les clients d'être des acteurs engagés de la transition énergétique. Membre du Conseil Supérieur de l'Énergie, du Medef, France gaz est également membre des associations européennes : Eurogas, Marcogaz ainsi que de l'Union Internationale du Gaz. www.francegaz.fr

Contact presse : Gaëlle MARET - 07 82 96 40 15 - gaelle.maret@francegaz.fr

A propos de l'ATEE

L'ATEE est une association professionnelle créée en 1978 dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 600 adhérents. Avec ses sept domaines d'activités (CEE, Maîtrise de l'énergie, Stockage d'énergies, Cogénération, Biogaz, Power-to-gas, Pyrogazéification) et ses onze délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. www.atee.fr

Contact presse : Carine FADAT - 06 23 37 60 60 - c.fadat@atee.fr

A propos de Biogaz Vallée®

Biogaz Vallée® est le réseau des professionnels qui veulent développer le marché de la méthanisation, du CO2 biogénique et de tous les gaz renouvelables qui créent de la valeur en France. L'ambition de Biogaz Vallée® est de faire des gaz renouvelables un moteur de la transition écologique et de la sécurité énergétique de la France. Pour y parvenir, Biogaz Vallée® accélère en réseau les facteurs de réussite et les opportunités de croissance des professionnels implantés en France et engagés dans une démarche de création de valeur sur les territoires. Association nationale (loi 1901) créée sous l'impulsion d'industriels et du Conseil général de l'Aube, Biogaz Vallée® fédère plus d'une centaine d'apporteurs de solutions : constructeurs, équipementiers, développeurs, AMO, bureaux d'études, financeurs, assureurs, opérateurs de réseaux, laboratoires, organismes de formation... Tous sont implantés et actifs en France ; de plus en plus s'étendent à l'international. www.biogazvallee.com

Contact presse : Dominique FRITZ - 06 46 90 26 76 - d.fritz@biogazvallee.com

A propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable. GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris. Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)

Contact presse : 01 71 19 18 11 - grdf-nat-presse@grdf.fr

A propos de GRTgaz

GRTgaz est le principal opérateur français de transport de gaz et le 2ème transporteur européen. Le Groupe compte deux filiales : Elengy (leader des terminaux méthaniers en Europe) et GRTgaz Deutschland (opérateur du réseau MEGAL). En cohérence avec sa raison d'être « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la sécurité d'acheminement de ses 865 clients (producteurs de biométhane, expéditeurs, industriels, centrales électriques et distributeurs). GRTgaz est engagée en faveur de la neutralité carbone et adapte son réseau aux défis écologiques et numériques ; elle soutient le développement des filières d'hydrogène bas-carbone et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). Elle développe également le transport de CO2 dit *fatal* à des fins de décarbonation de l'industrie. Chiffres clés : 32 600 km de canalisations, 625 TWh de gaz transporté, 3300 salariés, 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023. www.grtgaz.com

Contact presse : Chafia BACI - 06 40 48 54 40 - chafia.baci@grtgaz.com

A propos du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national. www.enr.fr // www.ser-evenements.com

Contact presse : Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00 - service_presse_ser@enr.fr

A propos du NSE

Les Nouveaux Systèmes énergétiques (NSE), comité stratégique de filière, œuvrent à donner une plus grande dimension industrielle à la transition énergétique en France. Organisé autour de projets structurants, ce comité rassemble Etat, industriels de la transition énergétique, organisations syndicales, collectivités et associations autour de priorités partagées pour lesquelles des actions précises sont définies et mises en œuvre conjointement. Depuis le début des travaux en novembre 2018, les acteurs de la filière biogaz se sont fortement investis dans le CSF via le GT Biogaz, avec la conviction que les gaz renouvelables et bas carbone représentent une filière clé de la transition énergétique avec un fort potentiel industriel, innovant et exportateur. www.systemesenergetiques.org

Le Baromètre des entreprises des gaz renouvelables, en synthèse

Une étude réalisée conjointement par



Blunomy est un cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans la transition énergétique et environnementale. Indépendant et résolument tourné vers l'avenir, il accompagne les entreprises dans leur transformation pour relever les défis cruciaux liés au changement climatique et à la durabilité. Né en 2022 de la rencontre entre deux forces complémentaires, Blunomy s'appuie sur l'expertise d'Isabelle Kocher de Leyritz, ancienne CEO d'Engie, et sur le savoir-faire de l'ancien cabinet Enea Consulting, fondé en 2007 par Vincent Kientz. Avec 120 employés en Europe, Asie et Océanie, Blunomy se distingue par ses ambitions : intégrer la transition énergétique et environnementale dans les stratégies des entreprises, protéger et adapter les modèles d'affaires face aux enjeux climatiques, et accélérer le développement des leaders de la transition ainsi que des fournisseurs de solutions climatiques. Pour ce faire, le cabinet offre plusieurs services complémentaires : conseil en stratégie, accompagnement opérationnel et création d'outils digitaux. www.theblunomy.com



Xerfi Specific offre des solutions sur mesure et confidentielles pour répondre aux exigences des entreprises et organisations. Avec une équipe expérimentée et multidisciplinaire d'experts, Xerfi Specific excelle dans les analyses économiques ciblées, le suivi de marché, le décryptage concurrentiel et la prospective de marché. Leur approche combine enquêtes rigoureuses (avec son propre centre d'enquêtes B2B et B2C), études d'impact, et modélisation pour fournir des analyses et conclusions précises et professionnelles. Les services englobent l'analyse des marchés, la veille concurrentielle, et le benchmarking et la prévision. Fort de 30 ans d'expérience et d'une expertise multisectorielle, Xerfi Specific met à votre disposition des analyses complètes et des recommandations pertinentes, s'appuyant sur une rigueur méthodologique et une maîtrise approfondie des données. Sa réactivité et son adaptabilité en font un partenaire privilégié pour affronter un environnement en mutation. xerfi.com/xerfi-specific

Baromètre des entreprises du secteur gaz renouvelables

Synthèse des travaux



Avec le soutien du



Édito



Frédéric Martin
Président de France Gaz



Pourquoi publier ce baromètre des filières gaz renouvelables ?

Face aux défis environnementaux, économiques et géostratégiques, la France s'est engagée dans une transition énergétique qui repose sur des solutions bas-carbone, locales, durables et innovantes. Les acteurs de la filière des gaz renouvelables et bas-carbone vont jouer dans les années à venir un rôle croissant et essentiel pour l'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France et de l'Europe fixés par les Accords de Paris en 2015. Le mix gazier de demain sera 20 % décarboné en 2030 et 100 % décarboné en 2050, grâce au développement de la méthanisation et de nouvelles filières de production, comme la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le Power-to-méthane.

Les filières gaz renouvelables se développent en France depuis plus de quinze ans et contribuent à la création de valeur au plus près des territoires. En complément des nombreuses études qui s'attachent à suivre le développement des actifs et capacités de production, France Gaz et de nombreux acteurs majeurs de la filière ont souhaité, par ce baromètre, mesurer objectivement pour la première fois la contribution de ces filières à l'économie française en termes d'emploi, d'activité et de fiscalité.

Qu'est-ce que le baromètre ?

Le baromètre des entreprises des gaz renouvelables, dont est issue cette synthèse, a pour but de faire un état des lieux régulier de cette contribution à travers une enquête biannuelle auprès des entreprises de ces filières.

L'émergence des filières gaz renouvelables est évidemment tirée par le développement bien visible des unités de méthanisation sur tout le territoire ainsi que par les capacités d'innovation de grands groupes reconnus à l'international, mais aussi et de plus en plus par des centaines de start-ups et de TPE/PME qui se développent dans nos régions et sont souvent plus méconnues. Ce sont d'abord ces entreprises industrielles locales, plus ou moins spécialisées dans les gaz renouvelables, dont nous avons essayé de comprendre le rôle et la dynamique.

Pour cette première édition, le baromètre porte sur un périmètre spécifique d'acteurs de la filière, afin de mettre en évidence leur rôle et leur création de valeur en France. Leur développement démontre que la transition énergétique peut à la fois être productrice de richesses sur le sol national et vectrice de réindustrialisation de nos territoires. Le baromètre s'est surtout attaché à mettre en valeur les entreprises les plus spécialisées et qui agissent directement au contact des unités de production : constructeurs, maîtres d'œuvre, équipementiers, entreprises de maintenance, etc.

Quelles conclusions tirez-vous de cette première édition ?

D'abord, il faut remercier tous les acteurs de la filière qui se sont mobilisés pour permettre la publication de ce premier baromètre. Nous avons pu collecter les retours de 145 acteurs, en particulier constructeurs d'infrastructures de production et équipementiers, et obtenir ainsi un très bon taux de couverture des acteurs les plus spécialisés. Au total, ce sont près de 600 entreprises intervenant dans la filière qui ont été identifiées, dont plus de 300 sur le périmètre cœur de l'enquête. Ceci constitue une très bonne base pour aller plus loin dès la prochaine édition et détricoter encore un peu plus finement le tissu industriel mobilisé autour des projets.

Ces entreprises ont connu ces dernières années un essor important, permettant la création d'une véritable filière industrielle verte « made in France » qui, en 2023, a contribué à l'économie française à hauteur de plus de 3 milliards d'euros et plusieurs milliers d'emplois directs créés. Surtout, l'essentiel de la production et de la valeur créées restent sur le territoire français et permettent le développement du tissu économique local. Même si les quelques dernières années d'instabilité réglementaire ont conduit à une légère décélération dans la mise en service de nouveaux projets, la filière reste optimiste sur sa montée en puissance, à la fois en France mais aussi de plus en plus en s'exportant à l'international. Accompagner cette montée en puissance par la stabilisation du cadre réglementaire et la création de formations dédiées sera toutefois clé pour permettre à la filière d'atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

Plusieurs autres mesures seront par ailleurs nécessaires pour maintenir la France parmi les leaders de la décarbonation en Europe et renforcer une industrie française verte, locale, attractive et compétitive :

Faciliter l'accès au foncier, notamment dans le cadre de la loi ZAN

Définir rapidement une trajectoire CPB post-2028 afin d'assurer stabilité et visibilité aux acteurs de la filière

Simplifier les procédures de permitting qui génèrent des surcoûts importants lors du développement de projet

Favoriser le développement et les usages du CO₂ biogénique, coproduits de la méthanisation.



L'essor des gaz renouvelables, une solution clé pour la transition énergétique et la décarbonation de l'industrie

Quatre filières (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power-to-methane) permettent aujourd'hui de produire du méthane renouvelable et bas-carbone, à partir de ressources locales comme les déchets organiques, les résidus agricoles, ou les excédents d'électricité renouvelable.

La méthanisation compte déjà plusieurs centaines d'unités en fonctionnement en France. Historiquement utilisée pour la production de biogaz pour la chaleur et l'électricité (un tiers des répondants existent depuis plus de dix ans), la filière fait aujourd'hui l'objet d'une dynamique forte et d'une attractivité renouvelée depuis plusieurs années grâce au déploiement des capacités de production de biométhane en injection. Le dynamisme et l'attractivité de la filière sont confirmés par les résultats du baromètre : plus du tiers des entreprises interrogées ont moins de trois ans.

Les trois autres filières sont en cours d'industrialisation. Elles permettront de valoriser des ressources qui ne sont aujourd'hui pas utilisables en méthanisation, et constitueront un réel relais de croissance à celle-ci. Ces filières font l'objet d'efforts importants en matière de R&D et ont aujourd'hui besoin d'un cadre réglementaire et de soutiens publics clairs pour atteindre rapidement une maturité industrielle¹. Un quart des entreprises interrogées dans le cadre du baromètre sont d'ailleurs déjà impliquées dans ces développements, illustrant les synergies naturelles entre ces voies.

Ces gaz renouvelables et bas carbone apportent des réponses fortes à plusieurs enjeux stratégiques majeurs :



Offrir une solution de décarbonation au gaz fossile pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des usages les plus difficiles à décarboner



Renforcer la souveraineté énergétique française en réduisant sa dépendance aux imports de gaz fossile, dont les coûts et la disponibilité sont soumis à des fluctuations exacerbées



Valoriser les ressources locales et favoriser le développement d'une économie, locale et résiliente sur tout le territoire



Valoriser les infrastructures gazières existantes (transport, distribution, consommation), en partie propriété des collectivités locales



Diversifier les revenus des agriculteurs et des acteurs locaux, et dynamiser l'ensemble du territoire par la création d'emplois et de nouvelles coopérations entre acteurs

1. Les premiers démonstrateurs déployés en France, ainsi que les Appels à Manifestation d'Intérêt pilotés par le Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Energétiques, témoignent déjà de résultats encourageants (respectivement 49 et 24 projets identifiés pour la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale).



Offrir une solution vertueuse de traitement des déchets organiques, en alternative aux filières historiques (incinération, mise en décharge)



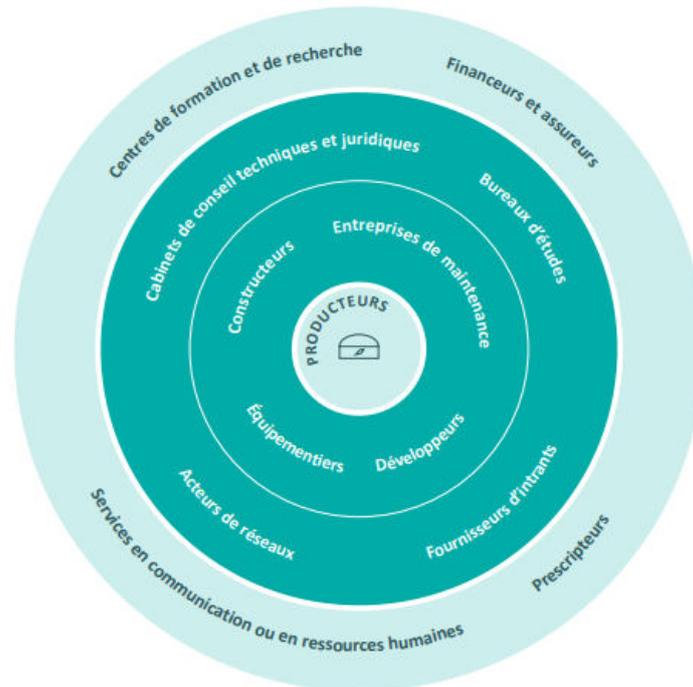
Renforcer la souveraineté alimentaire de la France et une agriculture durable via la substitution du digestat aux fertilisants de synthèse importés

Le succès de la filière française de méthanisation illustre la dynamique des gaz renouvelables. Fin 2024, cette filière représentait 731 sites en injection pour 13,9 TWh de capacités installées. Ces capacités placent la France parmi les leaders européens de la production de gaz renouvelables et bas-carbone. Ce succès national s'explique à la fois par un fort soutien économique à la filière et par les efforts combinés de nombreux acteurs locaux ainsi que de grandes entreprises nationales liés au tissu agricole et industriel français.

Pour qu'une molécule de méthane renouvelable puisse alimenter des chaudières industrielles, tertiaires, ou résidentielles, des réseaux de chaleur ou encore des véhicules, un écosystème entier se mobilise depuis la collecte et le pré-traitement des intrants jusqu'à la valorisation du gaz et des co-produits.

Figure 1 : Représentation de l'écosystème « gaz renouvelables » et du périmètre cible du baromètre

La production de gaz est au cœur du fonctionnement des filières gaz renouvelables mais d'autres métiers contribuent au développement et au fonctionnement des unités de production ainsi qu'à la valorisation du gaz et des coproduits. Ces métiers ont été représentés au sein de cercles selon leur proximité à la production. La première édition du baromètre s'est ici concentrée sur les métiers directement au contact des unités (cercles en vert foncé).



Pour compléter les études qui suivent l'évolution des capacités de production, cette première édition du baromètre a voulu mettre en visibilité un socle d'entreprises majoritairement locales et situées au contact direct des acteurs de la production : équipementiers, constructeurs, bureaux d'études, acteurs de réseaux, etc². Au total, ce sont plus de 145 entreprises, dans leur majorité spécialisées exclusivement ou presque dans les gaz renouvelables, qui ont joué le jeu de cette première étude. Les prochaines éditions élargiront la base consultée pour bénéficier, à terme, d'une vision complète de la dynamique des filières gaz renouvelables.

Les filières gaz renouvelables, une contribution majeure et croissante à l'économie française

La filière méthanisation concentre aujourd'hui la grande majorité des capacités de production de gaz renouvelables et bas-carbone installées. Son chiffre d'affaires correspond dans une large mesure aux revenus associés à la production³ d'énergie, qui peuvent être estimés à environ 2,2 milliards d'euros⁴ pour 2023, mais aussi aux revenus de toutes les entreprises au contact de la production au cœur de ce baromètre. Les activités associées aux nouvelles filières (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power-to-methane) concernent pour le moment surtout de la R&D et le travail de développement des futurs premiers projets. En 2023, elles engageaient naturellement des effectifs et des chiffres d'affaires moindres que la méthanisation.

Les entreprises directement au contact des unités de production, créatrices de valeur: plus de 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, et plus de 2 100 ETP

Ces entreprises fortement spécialisées et impliquées directement au contact des producteurs de gaz ont généré en 2023 plus de 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Les équipementiers (qui fabriquent et fournissent les équipements essentiels pour la production, le traitement et l'utilisation du gaz, et apportent leur expertise pour optimiser la conception des infrastructures) ainsi que les constructeurs (qui sont responsables de la conception, la réalisation et la mise en œuvre des infrastructures de production) représentent une partie significative de chiffre. Celui-ci est essentiellement (à 90 %) réalisé sur le territoire national, mais les équipementiers français tirent également leur épingle du jeu à l'international d'où ils tirent en moyenne 17,5 % de leurs revenus.

En 2023, plus de 2 100 salariés exerçaient un emploi⁵ direct dans les entreprises cibles du baromètre. Ce chiffre, qui ne couvre pas l'exploitation par les porteurs de projets (qui peut représenter plusieurs ETP sur certaines unités) et l'exhaustivité des entreprises actives dans le secteur, est cohérent avec les évaluations réalisées par l'ADEME (c. 4800-6800 emplois en 2022⁶). En considérant les emplois indirects, liés notamment au tissu d'entreprises généralement moins spécialisées mais largement mobilisées autour des projets (terrassement, matériel agricole, automatique, etc.), les résultats peuvent augmenter significativement, comme illustré par certaines études⁷.

Le baromètre révèle enfin que les entreprises identifiées ont contribué, en 2023, pour plus de 20 millions d'euros à l'impôt en France (soit en moyenne 1,8 % de leur chiffre d'affaires).

2. L'enquête rassemble les données récoltées auprès de ces 145 entreprises, complétées par quelques ajouts ciblés (entreprises 100 % spécialisées dans les gaz renouvelables dont le chiffre d'affaires est disponible publiquement), pour reconstituer le chiffre d'affaires affiché.

3. C'est-à-dire de l'exploitation des unités ;

4. Chiffre d'affaires estimé à partir de la production de biogaz et de biométhane en 2023 ;

5. Équivalent Temps Plein (ETP) ;

6. ADEME – Étude marchés et emplois – Tableau de Bord ;

7. TRANSITIONS – Étude d'impact de la filière biogaz sur l'emploi en France de 2018 à 2030.

Avec 91% de la production et 85 % de la valeur ajoutée réalisées en France, les entreprises directement au contact des unités de production représentent un moteur important pour le tissu économique et industriel local

La production de gaz renouvelables et bas-carbone est une industrie essentiellement locale, structurée autour de ressources collectées dans leur région. Cet ancrage est un atout majeur pour le renforcement du tissu économique de leur territoire.

L'étalement des unités de production de méthanisation, ainsi que l'implantation sur l'ensemble du territoire national des divers acteurs de la chaîne de valeur, assurent une présence locale des filières de production de gaz renouvelables. Au total, les entreprises interrogées comptaient en 2023 plus de 1 200 établissements⁸ en France, et 36 % d'entre eux étaient situés dans des communes de moins de 10 000 habitants. Les entreprises directement au contact des unités restent largement composées d'un tissu dense de petites et moyennes entreprises, à dimension essentiellement locale.

Ainsi, l'essentiel de la production et de la valeur ajoutée reste sur le territoire français. Selon l'enquête :

70%

des équipements utilisés sont d'origine française

91%

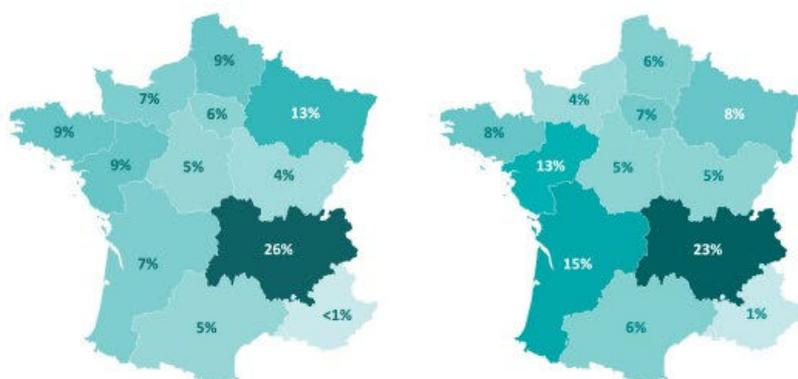
de la production et 85 % de la valeur ajoutée sont réalisées en France⁹

88%

des financements déclarés sont issus d'acteurs nationaux

Certaines régions affichent une activité particulièrement importante. C'est par exemple le cas de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui centralise plus de 15 % des établissements, 26 % du chiffre d'affaires, et concentre 23 % des emplois des entreprises interrogées, grâce à une politique volontariste et à une forte concentration d'acteurs de premier plan, équipementiers notamment.

Figure 2 : Répartition géographique du chiffre d'affaires (gauche) et des emplois (droite) des entreprises gaz renouvelables interrogées



Grâce à un savoir-faire développé sur le territoire national et reconnu internationalement, les entreprises françaises contribuent de manière croissante au développement des marchés étrangers : plus de 20 % d'entre elles prévoient de recruter à l'étranger dans les trois prochaines années

La France figure parmi les pays pionniers et les plus dynamiques du monde sur le développement du biométhane, avec plus de 40 % des unités de méthanisation pour injection en fonctionnement actuellement en Europe¹⁰.

Au même moment, les gaz renouvelables bas-carbone se déploient aussi dans d'autres régions du monde (e. g., États-Unis, Chine ou Canada) ; leur développement s'accélère en particulier en Europe, à la faveur d'une prise de conscience de l'intérêt stratégique du biométhane, à la fois dans les régions historiques pour la filière (Allemagne, Italie, Danemark) et dans de nouvelles géographies (Espagne, Portugal, Pologne, etc.). Le programme RePowerEU a ainsi fixé un objectif de production ambition de 35 milliards de m³ de biométhane en 2030 (presque dix fois plus qu'actuellement) à l'échelle du continent.

Si le développement de la filière biométhane s'est historiquement construit autour d'acteurs locaux, l'internationalisation rapide des marchés représente une opportunité stratégique importante pour la France, dont les entreprises spécialisées possèdent un savoir-faire reconnu, de s'exporter. Celles-ci ont la possibilité de valoriser à l'international l'expertise acquise sur le territoire national, de consolider leur savoir-faire au contact des marchés étrangers matures, mais aussi d'acquérir des positions fortes sur des marchés à fort potentiel de développement et encore peu structurés.

Ainsi, bien que majoritairement actives sur le territoire national, les entreprises interrogées entretiennent des liens croissants avec les marchés étrangers, notamment européens et en particulier frontaliers :

11%

du chiffre d'affaires des répondants étaient, en 2023, réalisés à l'étranger

11%

des entreprises employaient directement des salariés à l'étranger

Cette tendance devrait encore s'accélérer, 21 % des entreprises interrogées prévoyant de recruter de nouveaux salariés à l'étranger entre 2023 et 2026.

Une filière tournée vers l'innovation

Cette position de leader sur un marché en pleine croissance à l'international est entretenue par un engagement constant des entreprises cibles du baromètre dans la recherche et l'innovation, qui contribue à l'optimisation des systèmes énergétiques, à la création d'emplois qualifiés, et au développement des nouvelles voies de production.

La France héberge des centres de recherche et d'innovation mondialement reconnus sur les gaz renouvelables (entre autres CEA, IFPEN, CRIGEN, LRGP, etc.) et en 2023, les entreprises étudiées ont consacré 1,4 % de leur chiffre d'affaires (environ 15,4 millions d'euros) et 9 % de leurs effectifs à la R&D dédiée aux gaz renouvelables.

Cet engagement pour l'innovation prend des formes concrètes diverses, à commencer par de nombreux brevets : 34 % des répondants ont déposé au moins un brevet depuis leur création.

¹⁰. European Biogas Association, *Statistical Report 2024*, 2024

Figure 3 : Nombre de brevets déposés par filière sur la période 2011-2023 (INPI)



Sur la période 2011-2023, plus de 80 % des brevets déposés l'ont été pour la méthanisation

Le financement de thèses et le développement de partenariats entre acteurs publics et entreprises privées apparaissent comme d'autres moyens privilégiés par les répondants. Plus du tiers des entreprises interrogées ont ainsi déclaré des partenariats avec des centres de recherche.

Les filières gaz renouvelables sont optimistes pour leur avenir mais expriment le besoin d'un environnement stable

Les acteurs spécialisés des filières de gaz renouvelables sont optimistes sur leur montée en puissance et prévoient une croissance de près de 20 % de leur chiffre d'affaires entre 2023 et 2026

La contribution des gaz renouvelables bas-carbone à la réduction des émissions nationales et à la création de valeur sur le territoire est aujourd'hui largement reconnue, permettant aux entreprises françaises de ces filières d'aborder l'avenir avec optimisme. Grâce à leur dynamisme et leur savoir-faire éprouvé, elles affichent des perspectives de croissance importantes pour les prochaines années.

85 % des acteurs interrogés anticipent ainsi une hausse de leur chiffre d'affaires en France entre 2023 et 2026, portée d'une part par le déploiement continu de la méthanisation, et d'autre part par l'industrialisation progressive des filières technologiques alternatives. Ainsi, sur la période, la hausse moyenne attendue par les répondants de leur chiffre d'affaires avoisine 20 % (+19,8 % d'ici 2026, soit 6,2 % par an).

La création de programmes de formation, fruits de partenariats entre centres de recherche, universités et acteurs industriels, doit être soutenue pour accompagner le développement des talents de la filière

Cette croissance attendue de l'activité sur les filières gaz renouvelables s'accompagne logiquement d'objectifs de recrutement du même ordre de grandeur (+18,4 %), notamment dans les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Les emplois concernés correspondent majoritairement à des postes techniques et de cadres (à 63 %).

Du fait du caractère transversal des compétences nécessaires pour ces filières (à l'interface de plusieurs secteurs : agriculture, énergie, gestion des déchets, etc.) et de leur développement rapide, le secteur est déjà confronté à

une tension croissante en matière de ressources humaines. Ces dernières années, de nombreux efforts en matière de formation ont été réalisés. Le Club Biogaz recense ainsi près d'une centaine de parcours de formation pour la méthanisation et 85 % des répondants déclarent entretenir des liens avec ces parcours. Ces efforts devront être intensifiés et soutenus pour accompagner un développement efficace des gaz renouvelables.

Une stabilisation du cadre réglementaire et des mécanismes de soutien est attendue par les filières pour accélérer encore leur déploiement et espérer atteindre les objectifs nationaux ambitieux

Les annonces politiques récentes en faveur des gaz renouvelables reflètent une ambition forte pour ces filières, désormais pleinement au cœur de la stratégie de transition énergétique du pays. Dans son projet provisoire de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, l'État français vise ainsi une production de 44 TWh de gaz renouvelable injectable à l'horizon 2030, soit une multiplication par plus de trois des capacités installées par rapport au niveau actuel.

Quoique notable, le niveau de croissance prévu par les acteurs des gaz renouvelables reste pour le moment insuffisant pour atteindre cet objectif. Il s'inscrit dans la lignée du ralentissement des mises en service de nouvelles unités observé ces dernières années, les entreprises de ces filières s'inquiétant du décalage entre les ambitions et le contexte économique et réglementaire.

Le développement des gaz renouvelables en France a été jusqu'à présent largement soutenu par des mécanismes publics dont plus de deux tiers des entreprises déclarent avoir bénéficié : aides pour la formation et l'embauche, subventions directes pour la R&D, crédits d'impôt, prêts à taux réduits, etc.

Pour autant, la complexité et l'incertitude du cadre réglementaire sont aujourd'hui identifiées par les entreprises comme le premier frein à une accélération de leur activité, devant l'incertitude financière. 65 % d'entre eux voient ainsi dans la réglementation une zone d'ombre pour les filières gaz renouvelables : complexité et délai d'obtention des aides, évolution fréquente et peu prévisible des mécanismes de soutien, manque de lisibilité, etc.

La filière des gaz renouvelables a su démontrer ces dernières années sa capacité à se mobiliser pour atteindre et même dépasser les objectifs qui lui ont été fixés. L'ensemble des entreprises liées à cet écosystème expriment aujourd'hui leur besoin d'un environnement stable pour remplir les objectifs 2030, maintenir la place de la France comme leader du secteur des gaz renouvelables, et s'attaquer dans les meilleures dispositions aux opportunités que représente le marché de l'export.



Les planches diffusées en conférence de presse



Conférence de presse

- 28 janvier 2025, Paris



Bienvenue

•9h30 | Conférence de presse

Présentation de la première édition du « **Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone** » par France gaz et ses partenaires

- Introduction par Frédéric Martin, président de France gaz
- Présentation des résultats du Baromètre par Xerfi/[Blunomy](#)
- Questions aux entreprises invitées : [Keon](#), [Nevezus](#), [Prodeval](#)
- Conclusion
- Signature officielle du partenariat entre Biogaz Vallée et France gaz
- Questions / Réponses

•11h | Clôture





18



4

Entreprises de gaz renouvelables – Baromètre 2024

Etude commanditée par France gaz et ses partenaires



Janvier 2025



6

Objet du baromètre



Les acteurs de la filière des gaz renouvelables et bas-carbone contribuent à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France et de l'Europe fixés par les Accords de Paris en 2015. Le mix gazier de demain sera 20% décarboné en 2030 et 100% décarboné en 2050, grâce au développement de la **méthanisation et de nouvelles filières de production, comme la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale et le power-to-méthane.**

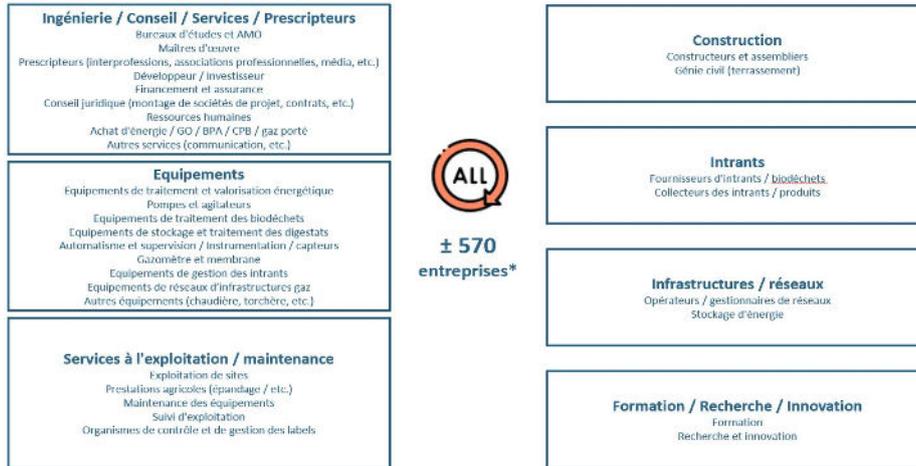
L'émergence de ces nouvelles filières est assurée par les capacités d'innovation de grands groupes reconnus à l'international, mais aussi, et de plus en plus, par le développement de **plusieurs centaines de start-ups et de TPE/PME dans nos régions.**

Ces entreprises ont connu ces dernières années une croissance importante, permettant la **création d'une véritable filière industrielle « made in France » des gaz renouvelables et bas-carbone.** Pour cette première édition, le baromètre s'est attaché à mettre en valeur la dynamique de cette filière, en se concentrant sur les acteurs situés en amont et en aval de la partie « production » (cf. cercles concentriques) : constructeurs, maîtres d'œuvre, équipementiers, développeurs, bureaux d'études....

Le baromètre n'est donc pas un baromètre de la filière des gaz renouvelables et bas-carbone. Il est un baromètre d'entreprises dont le développement démontre que la transition énergétique peut à la fois être **productrice de richesses sur le sol national et vectrice de réindustrialisation de nos territoires.**

Ecosystème de la filière des gaz renouvelables

Diversité et richesse des acteurs impliqués dans la filière



(*) Nombre d'entreprises identifiées au démarrage des travaux comme intervenant sur la filière gaz renouvelables (annuaires, recherches, bases de données, etc.)



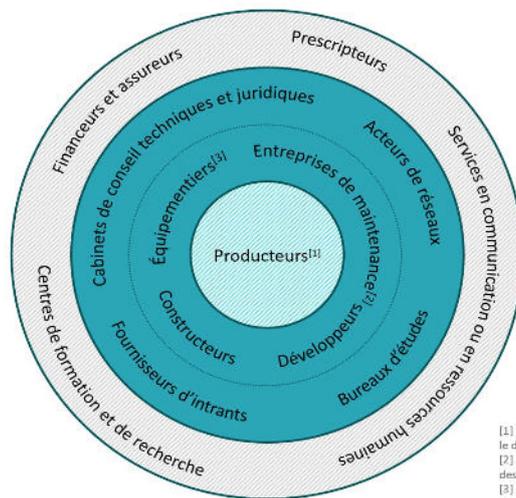
Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



3

Périmètre du Baromètre : 2^{ème} cercle

Un baromètre focalisé sur les entreprises au contact des acteurs de la production



1^{ER} CERCLE

La production de gaz renouvelable (c'est-à-dire l'exploitation des unités) est au cœur du fonctionnement de ces filières. Plusieurs publications permettent déjà un suivi de l'évolution des capacités de production (p. ex. Observatoire de la filière biométhane, Panorama des gaz renouvelables, etc.). La première édition du baromètre n'a pas intégré les acteurs de la production et la vente de gaz.

2^{EME} CERCLE

La première édition du baromètre s'est attachée à mettre en visibilité un socle d'entreprises locales et directement situées au contact des acteurs de la production, en amont comme en aval : constructeurs, équipementiers, maintenance, bureaux d'études, acteurs de réseaux, etc.

3^{EME} CERCLE

Pour cette première édition, les activités plus éloignées de la production pour lesquelles les acteurs restent peu spécialisés dans les gaz renouvelables (financiers, prescripteurs, centres de formation) n'ont pas été ciblées prioritairement.

[1] Le 1^{er} cercle couvre la production et la vente de gaz renouvelable. L'exploitation et le développement sont partiellement couverts dans le deuxième cercle.

[2] Une partie de l'exploitation et de la maintenance est réalisée par les propriétaires des unités (incl. agriculteurs). Cette partie n'est pas couverte par le baromètre.

[3] Certains équipementiers peu spécialisés (équipements agricoles, automatique, etc.) ne sont pas couverts exhaustivement par cette première édition.



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



4

Cartographie des entreprises de gaz renouvelable et bas-carbone

2^{EME} CERCLE

ENSEIGNEMENT N°1 : des acteurs locaux, bien ancrés dans les territoires

306 entreprises identifiées dans le 2^{ème} cercle

en 2023, représentant 1 253 établissements (sièges sociaux et établissements secondaires)

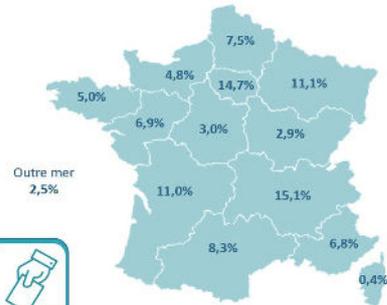


Répartition des établissements par taille de commune

< 10 000 hab.	36,0%
10 000-19 999 hab.	14,0%
20 000-49 999 hab.	19,8%
50 000-99 999 hab.	12,5%
100 000-199 999 hab.	10,3%
> 200 000 hab.	7,4%

Répartition des établissements par région

(Unité : part en % des établissements ; Source : Greffes)



Parmi elles, 145 entreprises

ont participé à l'enquête, soit 47,4% des sociétés identifiées



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



5

Chiffre d'affaires

2^{EME} CERCLE

ENSEIGNEMENT N°2 : Un chiffre d'affaires élevé qui progressera encore fortement à l'horizon 2026

1,1 Md€* en France en 2023
sur le périmètre du baromètre



2,2 Md€ de chiffre d'affaires
pour la production de biométhane

dont



dont 89% en France



11% à l'international



20,5 M€ d'impôts

en 2023, soit 1,8% du CA

(*) L'enquête rassemble les données récoltées auprès de 145 entreprises, complétées par des ajouts ciblés (entreprises 100% spécialisées dans les gaz renouvelables dont le chiffre d'affaires est disponible publiquement), pour reconstituer le chiffre d'affaires affiché



**Perspectives de croissance
du chiffre d'affaires**

2023-2026

+19,8%

Croissance du chiffre d'affaires estimée par les acteurs
(part en % des répondants)



Faible
< 5%
26%



Modérée
5-30%
36%



Elevée
> 30%
38%



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



6

ENSEIGNEMENT N°3 : Plus de 2 000 salariés exerçaient un ETP direct dans la filière en 2023, essentiellement dans la méthanisation (64%)

2 120 emplois directs
en France en 2023 sur le périmètre du baromètre



Un chiffre excluant l'exploitation
Un chiffre cohérent avec les estimations de l'ADEME (à 800-6 800 emplois directs en 2022 *v.l.*, l'exploitation)
Environ 40% des emplois directs (2 200 / 5 200, chiffre Ademe) sont des emplois industriels
Un chiffre qui n'inclut pas les nombreux emplois indirects générés

dont :

Non cadres	56%	Cadres	44%
Postes techniques	55%	Postes non techniques	45%
Filière méthanisation	64%	Autres filières	36%

Répartition des effectifs employés
(part en % des effectifs déclarés par les répondants)



**Perspectives
d'embauches en France
2023-2026**
+18,4%

Répartition des futures embauches

- 1 Méthanisation (58% des embauches prévues)
- 2 Gazéification hydrothermale (10% des embauches prévues)
- 3 Pyrogazéification (9% des embauches prévues)
- 4 Méthanation (3% des embauches prévues)
- 5 Autres filières (20% des embauches prévues), notamment hydrogène, piles à combustible, biopropane, CO₂



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



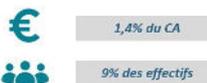
7

ENSEIGNEMENT N°4 : 400 brevets déposés dans la méthanisation et les nouvelles filières

15,4 M€ dépensés en R&D
dans les gaz renouvelables en 2023



C'est...

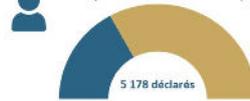


Nature de l'engagement des entreprises dans l'innovation
(part en % des répondants ; plusieurs réponses possibles)

Certifications	50%
Partenariats avec des centres de recherche ou d'autres acteurs de la recherche	36%
Prix d'innovation	24%
Thèses encadrées	15%
Financements type « Jeune Entreprise Innovante »	14%

Part des entreprises ayant déposé des brevets
(part en % des répondants)

34% des répondants ont déposé au moins un brevet depuis la création de leur entreprise



top 3

42% des brevets déposés
36 ans d'ancienneté en moyenne



Sur la période 2011-2023 :
• Méthanisation : 316 brevets
• Hydrogénéation : 23 brevets
• Gazéification hydrothermale : 38 brevets



8

Contenu local

2^{EME} CERCLE

ENSEIGNEMENT N°5 : Une production « Made in France »



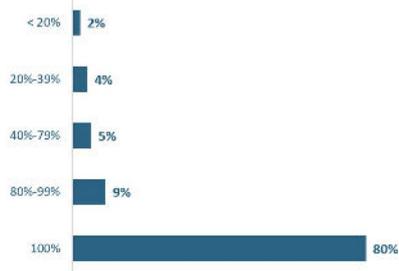
91% de la production
réalisés en France



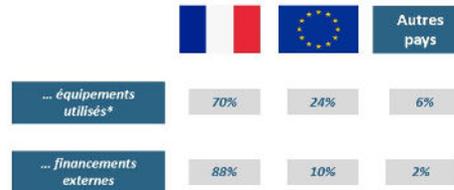
85% de la VA
créés sur le territoire



Part de la production réalisée en France
(part en % des répondants)



Origine des...
(part en % des répondants)



(*) Clés de lecture : 70% des approvisionnements en équipements des répondants proviennent de France / 88% de leurs financements externes sont français



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



9

International

2^{EME} CERCLE

ENSEIGNEMENT N°6 : Une croissance très européenne



Etat des lieux 2023
11% des entreprises
emploi à l'étranger

Perception de l'offre française à l'international

Expertise technique

« Offre reconnue, technologie éprouvée, expérimentation réussie »

Positionnement-prix

« Offre compétitive »



Technologie innovante

« Solution technologique innovante pour la compression et la liquéfaction de gaz »

Qualité de l'accompagnement

« Capacité à accompagner l'émergence des filières innovantes et de passer de la phase expérimentation à la phase d'industrialisation »



Perspectives d'embauches à l'étranger 2023-2026

+36%

Principales zones géographiques ciblées
(part en % des répondants)



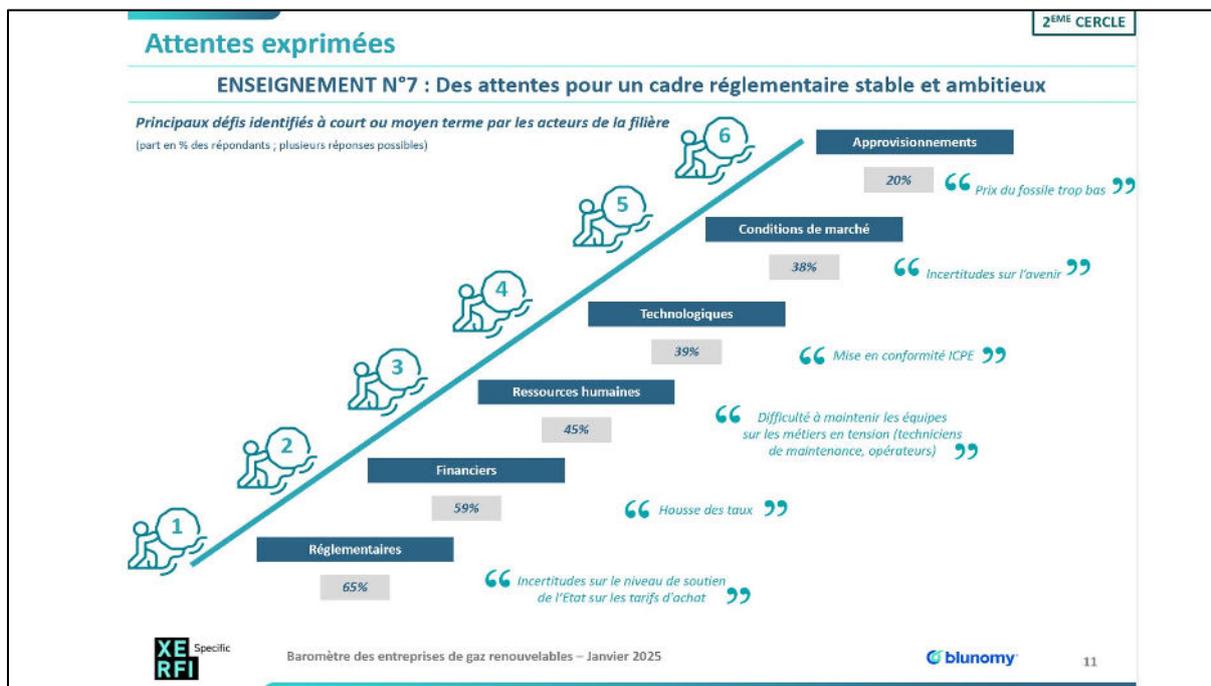
Principaux pays cibles
(part en % des répondants)



Baromètre des entreprises de gaz renouvelables – Janvier 2025



10



Un géant industriel des territoires en plein essor

Les entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone :

- **Une filière industrielle en plein essor :** Des perspectives d'embauches et de création de richesses en hausse à horizon 2026.
- **Une filière enracinée dans les territoires :** 36% des sites déclarés se situent dans les communes de moins de 10 000 habitants.
- **Une filière qui renforce la souveraineté industrielle de la France :** 91% de la production et 85% de la valeur ajoutée sont réalisées en France, à partir d'équipements français (70%) ou européens.
- **Une filière qui crée des emplois directs dans l'industrie :** 40% de l'emploi direct total en 5 ans.
- **Une filière qui innove :** Près de 400 brevets déposés depuis 2011 sur des filières d'avenir telles que la méthanisation, la pyrogazéification, la gazéification hydrothermale, et le power-to-methane.
- **Une filière qui s'exporte à l'international :** Notamment chez nos voisins européens.

12



Partage de témoignages



17

Nos témoins



JOEL TANGUY

Président fondateur
NEVEZUS



EMILE BAIER

VP Corporate Strategy & Public affairs
PRODEVAL



AURELIEN LUGARDON

Chief Executive Officer
KEON

19



Questions - Réponses

22



Signature du Partenariat

- Biogaz Vallée et France gaz

21



Merci de votre attention

Contacts presse France gaz

Gaëlle Maret - 07 82 96 40 15 — gaelle.maret@francegaz.fr

Amélie Herrault - 07 66 72 97 55 — amelie.herrault@francegaz.fr

23

Des partenaires engagés aux côtés de France gaz



France Gaz représente la filière gazière française en charge de tous les gaz combustibles (gaz naturel, gaz renouvelables, gaz liquides, hydrogène). Elle regroupe les acteurs gaziers présents sur l'ensemble de la chaîne gazière engagés pour produire des gaz renouvelables, viser la neutralité carbone en 2050, assurer la sécurité d'approvisionnement de la France et permettre à tous les clients d'être des acteurs engagés de la transition énergétique. Membre du Conseil Supérieur de l'Énergie, du Medef, France gaz est également membre des associations européennes : Eurogas, Marcogaz ainsi que de l'Union Internationale du Gaz. www.francegaz.fr



L'ATEE est une association professionnelle créée en 1978 dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 600 adhérents. Avec ses sept domaines d'activités (CEE, Maîtrise de l'énergie, Stockage d'énergies, Cogénération, Biogaz, Power-to-gas, Pyrogazéification) et ses onze délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. www.atee.fr



Biogaz Vallée® est le réseau des professionnels qui veulent développer le marché de la méthanisation, du CO₂ biogénique et de tous les gaz renouvelables qui créent de la valeur en France. L'ambition de Biogaz Vallée® est de faire des gaz renouvelables un moteur de la transition écologique et de la sécurité énergétique de la France. Pour y parvenir, Biogaz Vallée® accélère en réseau les facteurs de réussite et les opportunités de croissance des professionnels implantés en France et engagés dans une démarche de création de valeur sur les territoires. Association nationale (loi 1901) créée sous l'impulsion d'industriels et du Conseil général de l'Aube, Biogaz Vallée® fédère plus d'une centaine d'apporteurs de solutions : constructeurs, équipementiers, développeurs, AMO, bureaux d'études, financeurs, assureurs, opérateurs de réseaux, laboratoires, organismes de formation... Tous sont implantés et actifs en France ; de plus en plus s'étendent à l'international. www.biogazvallee.com



GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)



GRTgaz est le principal opérateur français de transport de gaz et le 2ème transporteur européen. Le Groupe compte deux filiales : Elengy (leader des terminaux méthaniers en Europe) et GRTgaz Deutschland (opérateur du réseau MEGAL). En cohérence avec sa raison d'être « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la sécurité d'acheminement de ses 865 clients (producteurs de biométhane, expéditeurs, industriels, centrales électriques et distributeurs). GRTgaz est engagée en faveur de la neutralité carbone et adapte son réseau aux défis écologiques et numériques ; elle soutient le développement des filières d'hydrogène bas-carbone et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). Elle développe également le transport de CO₂ dit fatal à des fins de décarbonation de l'industrie. Chiffres clés : 32 600 km de canalisations, 625 TWh de gaz transporté, 3300 salariés, 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Retrouvez-nous sur : <https://www.grtgaz.com/>, X, [LinkedIn](#), [Instagram](#)



Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national. www.enr.fr // www.ser-evenements.com



Nouveaux Systèmes
Énergétiques
Comité stratégique de filière

Les Nouveaux Systèmes énergétiques, comité stratégique de filière, œuvrent à donner une plus grande dimension industrielle à la transition énergétique en France. Organisé autour de projets structurants, ce comité rassemble Etat, industriels de la transition énergétique, organisations syndicales, collectivités et associations autour de priorités partagées pour lesquelles des actions précises sont définies et mises en œuvre conjointement. Depuis le début des travaux en novembre 2018, les acteurs de la filière biogaz se sont fortement investis dans le CSF via le GT Biogaz, avec la conviction que les gaz renouvelables et bas carbone représentent une filière clé de la transition énergétique avec un fort potentiel industriel, innovant et exportateur. www.systemesenergetiques.org

Le témoignage d'entreprises passionnées



Entreprise française, indépendante, KEON est née de la volonté de 4 ingénieurs. Des passionnés d'énergies renouvelables, convaincus que la méthanisation peut être une alternative aux énergies fossiles et un véritable accélérateur pour les transitions énergétique, agricole et sociétale dont notre planète a tant besoin. De la création de NASKEO en 2005, chargée de la conception et de la construction des unités de méthanisation à celle de TER'GREEN en 2019, permettant le co-développement et le co-financement des projets, en passant par celle de SYCOMORE dédiée à l'exploitation et enfin TEIKEI, très récemment, pour sourcer et acheminer les déchets organiques, KEON n'a jamais cessé de faire grandir ses expertises pour faire avancer la méthanisation.

Aujourd'hui KEON est le seul groupe français à intégrer tous ces métiers et à les faire travailler ensemble pour accompagner les projets de production et de valorisation de gaz vert, en France et dans le monde, de leur initiation jusqu'à leur exploitation optimale. www.keon-group.com



Fondée en 2020, Nevezus accompagne ses clients dans toutes les étapes de leur transition écologique. Des études à l'assistance de maîtrise d'ouvrage en passant par le conseil et la R&D, Nevezus guide ses clients tout au long de leurs projets (construction ou optimisation), de la réflexion à la réalisation. Nevezus est à leurs côtés pour la rédaction ou l'analyse des cahiers des charges, les consultations, le suivi des travaux, la réception, afin de garantir le respect des engagements et des résultats.

Nevezus réalise également les études de pertinence, d'intégration de briques d'optimisation : équipement d'autoproduction, séparation de phase, hygiénisation, séchage... Cet accompagnement intègre l'analyse des aspects économiques et environnementaux. Par ailleurs, pour faciliter le suivi en exploitation, Nevezus a développé un logiciel: Biogaz-IA, une solution unique d'intelligence artificielle (IA) pour superviser, piloter, optimiser et sécuriser la productivité des investissements, tout en réduisant l'empreinte carbone. www.nevezus-innovation.com



Société française, PRODEVAL est leader dans le traitement et la valorisation du biogaz issu de la méthanisation de déchets organiques.

PRODEVAL a enrichi ses compétences ces trois dernières décennies afin d'apporter à ses clients des solutions, pour la production et la distribution de biométhane en BioGNV, BioGNL et pour la valorisation du BioCO₂. La société suit une dynamique et un réel engagement dans la transition énergétique et dans la lutte contre le réchauffement climatique. Portée par de fortes convictions, elle participe activement à la réduction des gaz à effet de serre, à travers des solutions biogaz et BioGNV toujours plus innovantes, responsables et adaptées aux aspirations environnementales. Présente dans une dizaine de pays à travers le monde grâce à ses 7 filiales, la société compte désormais plus de 500 installations en fonctionnement et a réalisé un chiffre d'affaires de 141M€ en 2023. www.prodeval.com

Contacts Presse



Gaëlle MARET – 07 82 96 40 15 – gaelle.maret@francegaz.fr

Amélie HERRAULT – 07 66 72 97 55 – amelie.herrault@francegaz.fr



francegaz.fr



[@FrancegazFR](https://twitter.com/FrancegazFR)



[Francegaz](https://www.linkedin.com/company/francegaz)